



INFORMATION REGLEMENTEE • INFORMATION REGLEMENTEE • INFORMATION REGLEMENTEE

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

A titre du contrat confié par la société NEOVACS à Kepler Cheuvreux, à la date du 30/06/2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 892 417 titres
- 104 364.00 € en espèces

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel du 31/12/2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 894 000 titres
- 71 044.44 € en espèces

A propos de Néovacs

Cotée sur Euronext Growth Paris depuis 2010, Néovacs est devenu un acteur majeur dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes, inflammatoires et certains cancers. Grâce à sa technologie innovante induisant une réponse immunitaire polyclonale, protégée potentiellement jusqu'en 2032 par 4 familles de brevets, Néovacs concentre ses efforts de développement clinique sur l'IFN α -Kinoïde pour le traitement du lupus et de la dermatomyosite. Néovacs réalise également des travaux précliniques sur d'autres vaccins thérapeutiques pour le traitement des maladies auto-immunes, cancers, allergies et diabète de type 1. L'ambition de cette « approche Kinoïde » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. Néovacs est éligible au plan PEA-PME.

Pour plus d'information, visitez le site web www.neovacs.fr